

# Modification des frais relatifs aux comptes bancaires personnels

**Les modifications suivantes entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 :**

## Frais de compte mensuels

- Les frais mensuels du compte *Accélération*<sup>MD</sup> passeront de 3,95 \$ à 4,95 \$
- Les frais mensuels du Programme bancaire de base passeront de 8,95 \$ à 9,95 \$
- Les frais mensuels du compte *Scotia 1*<sup>MC</sup> passeront de 11,95 \$ à 12,95 \$

## Frais de tenue de compte et autres frais

- Les frais mensuels de relevé papier passeront de 1 \$ à 2 \$<sup>(i)</sup>
- Les frais mensuels de relevé papier avec retour d'images de chèques passeront de 2,00 \$ à 2,50 \$<sup>(ii)</sup>
- Les frais mensuels de relevé papier ou de livret du plan *Privilèges bancaires Étudiants*<sup>MC</sup> passeront à 2,00 \$
- Les frais pour un chèque ou autre effet de débit retourné pour insuffisance de fonds passeront de 42,50 \$ à 45 \$

<sup>(i)</sup> Ne s'applique pas au compte de base, au compte-chèques, au compte Club Scotia<sup>MC</sup>, au compte Service Scotia1, au compte Scotia à intérêt quotidien en dollars US, au programme d'épargne Horizon Jeunesse<sup>MD</sup> ou aux comptes du programme Club horizon doré<sup>MD</sup>.

<sup>(ii)</sup> Ne s'applique pas au compte de base, au compte-chèques, au compte Club Scotia<sup>MC</sup>, au compte Service Scotia1 ou au programme d'épargne Horizon Jeunesse<sup>MD</sup>.

<sup>MC</sup> Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

<sup>MD</sup> Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

